



IMPORTANCE ACCORDÉE PAR LES FRANÇAIS AUX PROBLÈMES DE BIODIVERSITÉ

Code indicateur

SNB – A01-12-OFB1

Évaluation FRB- i-BD² : N° 31

Évaluation réalisée par

Eric Chenin
Joanne Clavel
Yves Piquot

Synthèse réalisée par

Bénédicte Herbinet
Barbara Livoreil
Pierre Zagatti

En date du

8 avril 2013

Objectifs

A1 – Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature

A3 – Faire de la biodiversité un enjeu positif pour les décideurs

F20 (secondaire) – Développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans toutes les formations

A - Présentation et lisibilité de l'indicateur

L'indicateur indique le résultat d'une enquête d'opinion menée régulièrement sur la problématique de l'environnement. Sur un panel de dix problèmes liés à la dégradation de l'environnement, on demande aux personnes enquêtées de choisir les deux qui leur paraissent les plus importants. L'un des dix problèmes présentés est « la disparition des espèces animales et végétales » et il est considéré par l'ONB comme illustratif de la préoccupation des Français vis-à-vis de la biodiversité. En 2011, 29 % des Français interrogés ont placé cette question de biodiversité parmi les deux plus importantes, un résultat supérieur au score obtenu par le réchauffement climatique, mais derrière les pollutions de l'air et des eaux.

Le sondage est proposé tous les deux ans, il montre une augmentation régulière de la prise en compte de ces questions de biodiversité depuis 2007.

Il s'agit donc d'un indicateur de sensibilité (baromètre) de l'opinion publique aux questions de biodiversité, ce qui est clairement exposé sur le site de l'ONB.

B - Bases scientifiques de l'indicateur

L'indicateur peut être considéré comme un indicateur de réponse à l'érosion de la biodiversité, en faisant l'hypothèse que plus la biodiversité est dégradée, plus la société sera sensible vis-à-vis des risques de disparition d'espèces. Ce lien ne semble pas démontré au plan scientifique et des travaux de recherche seraient à mener sur la formation des représentations, perceptions et préoccupations vis-à-vis de la biodiversité.

En ce qui concerne la production de l'indicateur, il est issu d'une enquête conduite par le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CRE-DOC). Elle est proposée tous les deux ans depuis 1993, avec ajout de la question du changement climatique en 2007. C'est donc uniquement la série 2007 - 2009 - 2011, homogène dans le questionnement, qui est prise en compte dans l'indicateur.

Du point de vue statistique, l'enquête semble sérieuse, avec un échantillon représentatif de 2000 personnes, mais orientée, dès lors qu'un choix entre dix réponses préétablies est imposé.

C - Domaine d'interprétation et limites

Le principal commentaire des évaluateurs se rapporte à l'image réductrice de la biodiversité donnée par l'item « disparition des espèces ». Seule la diversité spécifique est ici envisagée, en excluant certains taxons comme les bactéries ou champignons ; une question relative à la disparition d'écosystèmes aurait été intéressante. En outre, la présentation des questions dans l'enquête occulte les relations entre les différents problèmes environnementaux et notamment le fait que la biodiversité est atteinte par les autres problèmes mentionnés (pollutions, réchauffement climatique, dégradation des paysages, technologies non respectueuses de l'environnement...). Cette présentation simplifiée de la biodiversité semble découler d'un besoin pratique, les concepteurs de l'enquête ayant voulu formuler une acception de la biodiversité compréhensible par tous. Les études récentes à l'échelle européenne montrent en effet que la notion de biodiversité reste mal connue de la population.

Une autre remarque soulevée pour l'interprétation de l'indicateur est le manque de mise en relief des problématiques environnementales – et en particulier celle sur la biodiversité – par rapport aux préoccupations majeures de la société. Le sondage ne concerne que des problèmes de dégradation de l'environnement, et le rang de la biodiversité serait inférieur dans le cadre d'un questionnaire plus large sur les préoccupations de la société (par exemple chômage, sécurité...).

Malgré ces limites, les évaluateurs considèrent que l'indicateur peut refléter l'évolution des préoccupations vis-à-vis de la biodiversité, à condition que la méthode reste la même afin de pouvoir suivre une tendance.

Toutefois les avis des évaluateurs sont divergents quant au fait que le résultat de l'enquête puisse être un indicateur du développement d'une culture de la nature ou un indicateur positif pour les décideurs (il peut être un moyen pour convaincre les décideurs de l'acceptabilité de politiques publiques renforcées en faveur de la biodiversité, mais cela peut se retourner en défaveur de la biodiversité si l'indicateur est amené à diminuer comme cela a été le cas pour la préoccupation vis-à-vis du changement climatique).

Cet indicateur peut être éclairé par d'autres indicateurs qui mesurent les préoccupations aux problèmes de biodiversité au niveau européen et international (biodiversity awareness). Ils sont exploités à l'échelle de la communauté européenne (l'Eurobaromètre : « Attitudes towards biodiversity », N°290) ou pour un panel de 10 pays via l'indicateur CBD (France, Germany, UK, Switzerland, USA, Brazil, Peru, India, South Korea, Japan, biodiversity barometer). L'indicateur CBD reporte une tendance sur les quatre dernières années (2008 à 2012), l'eurobaromètre décrit les changements dans l'opinion publique entre 2007 et 2010.

L'indicateur ne peut être utilisé qu'au niveau national et il n'inclut pas la population d'Outre-mer.

D - Caractéristiques

- **Fiabilité** : L'indicateur est fiable. Il est toutefois important que le questionnaire et la méthode ne varient pas du tout dans le temps. La réponse des personnes sondées peut refléter leur perception au travers des médias et de leur éducation aussi bien qu'à l'issue d'un contact direct avec la nature/biodiversité.
- **Précision** : Un sondage avec un échantillon représentatif de 2000 personnes (de plus de 18 ans) et une répartition par quotas semble assurer une précision suffisante à l'indicateur. L'échantillon est national, et ne concerne que la métropole. Il est théoriquement possible, mais matériellement peu réalisable de proposer ce sondage à une échelle plus fine, pour comparer les sensibilités régionales de la population ou d'en estimer les variations en fonction des classes d'âge, niveau d'éducation, etc..

- **Sensibilité** : Un pas de temps de deux ans est relativement long pour rendre compte de changements dans l'opinion publique et permet seulement de dégager une tendance à moyen et long terme. Il n'est pas forcément souhaitable de détecter des changements très rapides et éphémères à la suite d'un événement brusque, mais un pas de temps annuel serait intéressant pour déceler des tendances assez rapides telles que la baisse récente de la préoccupation de la population vis-à-vis du changement climatique (préoccupation majeure en 2007 à 45%, tombée à 25% en 4 ans).
- **Robustesse** : Outre le biais possible lié à l'actualité qui a précédé le sondage (le sondage suivant une grosse marée noire pourrait privilégier immédiatement la pollution des eaux), l'indicateur est biaisé par la présentation simplifiée de la biodiversité qui est proposée. Pour les personnes sondées qui mettent en avant la préservation de la biodiversité, et qui ont une connaissance suffisante de l'importance du champ impliqué, l'item « disparition des espèces » ne sera pas forcément choisi en premier. Si, comme c'est souhaitable, la perception de la biodiversité s'améliore avec le temps dans l'opinion publique, l'indicateur perdra, à la longue, de sa pertinence. Le maintien des mêmes questions reste cependant essentiel pour suivre une tendance sur le long terme.

E - Conclusions

L'indicateur remplit son rôle de tableau de bord à l'attention des décideurs : la biodiversité est-elle importante dans l'opinion publique ?

Le choix d'un questionnaire préétabli, et surtout la simplification extrême : biodiversité = disparition d'espèces, ne facilite pas l'interprétation de l'indicateur pour les autres objectifs. Il paraît ainsi trop frustré pour rendre compte du développement d'une culture de la nature ou de l'intégration de la biodiversité dans les formations.

F - Propositions

L'indicateur et son interprétation sont correctement présentés sur le site de l'ONB. Il serait souhaitable de coupler cet indicateur avec un sondage combinant questions environnementales et grandes questions de société, pour mesurer l'importance absolue de la préservation de la biodiversité dans l'opinion publique. D'autres pistes pour approfondir l'analyse sont également proposées :

- affiner l'analyse en fonction des classes d'âge, catégories socio-professionnelles, niveau d'éducation, zone géographique...
- analyser l'indicateur à la lumière des enquêtes menées par la Commission européenne sur la perception de la biodiversité.

Des travaux de recherche sur les processus en jeu au plan sociologique, anthropologique ou psychologique sont également recommandés.

En outre, pour répondre aux objectifs visés, les évaluateurs proposent que soient construits d'une part un indicateur relatif à la culture de la nature et d'autre part un indicateur relatif à l'opinion des décideurs.

Enfin, il serait souhaitable de prévoir une enquête sur les préoccupations et perceptions vis-à-vis de la biodiversité dans les territoires et départements d'Outre-mer qui sont particulièrement riches en biodiversité.

Bibliographie citée par les évaluateurs

Barde J.-P., 2007. Harnessing the political economy of environmental policy : David Pearce's contribution to OECD. *Environ. Resource Econ.* 37 (1) : 33-42.

Brin A., Brustel H., Jactel H., 2009. Species variables or environmental variables as indicators of forest biodiversity: a case study using saproxylic beetles in Maritime pine plantations. *Ann. For. Sci.* 66 : 306.

Référencement

Chenin, E., Clavel, J., Piquot, Y., Herbinet, B., Livoreil, B. & Zagatti, P. 2013. *Evaluation scientifique de l'indicateur « Importance accordée par les Français aux problèmes de biodiversité »*. In : *Evaluation scientifique des indicateurs de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité*. FRB éditeur, Paris. <http://www.fondationbiodiversite.fr/les-programmes-frb/evaluation-scientifique-des-indicateurs>.

Feld C. K., Martins da Silva P., Paulo Sousa J., de Bello F., Bugter R., Grandin U., Hering D., Lavorel, S., Mountford O., Pardo I., Pärtel M., Römbke J., Sandin L., Jones K.B., Harrison P., 2009. Indicators of biodiversity and ecosystem services: a synthesis across ecosystems and spatial scales. *Oikos*, 118 (12) : 1862–1871.

Hesselink F., Goldstein W., van Kempen P.P., Garnett T., Dela J. (2007). Communication, éducation et sensibilisation du public CESP. Guide pratique destiné aux points focaux et aux coordonnateurs des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB). *CDB, UICN*, 311 p.

Kohsaka R., 2010. Developing biodiversity indicators for cities : applying the DPSIR model to Nagoya and integrating social and ecological aspects. *Ecol. Res.* 25 (5) : 925-936.

Levrel H., Kerbiriou C., Couvet D., Weber J., 2009. OECD pressure–state–response indicators for managing biodiversity: a realistic perspective for a French biosphere reserve. *Biodiv. Conserv.*, 18 : 1719-1732.

Lindemann-Matthies P., Bose E., 2008. How many species are there ? Public understanding and awareness of biodiversity in Switzerland. *Hum. Ecol.* 36 : 731–742.

Novacek M.J., 2008. Engaging the public in biodiversity issues. *PNAS* 105 (supp. 1) : 11571–11578.

Nunes P.A.L.D, Riyanto Y.E., 2005. Information as a regulatory instrument to price biodiversity benefits: certification and ecolabeling policy practices. *Biodiv. Conserv.*, 14 (8) : 2009-2027.

O'Rourke E., 2006. Biodiversity and land use change on the Causse Méjan, France. *Biodiv. Conserv.*, 15, (8) : 2611-2626.

Pearce D., 2007. Do we really care about biodiversity ? *Environ. Resource Econ.*, 37 : 313-333.

Perrings C., Halkos G., 2012. Who cares about biodiversity ? Optimal conservation and transboundary biodiversity externalities. *Environ. Resource Econ.* 52 : 585-608.

Uwasua M., Yabar H., 2011. Assessment of sustainable development based on the capital approach. *Ecol. Indic.*, 11 : 348-352



www.naturefrance.fr
<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>



www.fondationbiodiversite.fr
www.fondationbiodiversite.fr/les-programmes-frb/evaluation-scientifique-des-indicateurs

L'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) développe une base de données originale des indicateurs de biodiversité, comprenant des informations précises sur chaque indicateur. Cette base de données publique et gratuite doit également aider au choix d'indicateurs par différents usagers et au développement de nouveaux indicateurs. Intitulée i-BD² (pour Indicateurs de BioDiversité en Base de Données), son premier développement sert actuellement de base à un site internet où sont présentés les indicateurs de biodiversité de l'ONB (<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>). Pour une première série d'indicateurs de l'ONB, il a été demandé à la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) de coordonner une analyse scientifique critique selon une méthodologie transparente et indépendante, permettant de clarifier les forces et les faiblesses de ces indicateurs et améliorer leur fiche de description. Cette démarche doit également permettre l'amélioration de la structure-même de la base en ligne i-BD². Cette fiche présente la synthèse de cette expertise pour l'un de ces indicateurs.

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) a coordonné l'analyse scientifique critique de 27 indicateurs du premier jeu de synthèse de la Stratégie Nationale de la Biodiversité (SNB). Les aspects scientifiques et techniques de chaque indicateur ont été examinés par des évaluateurs scientifiques qui se sont penchés sur les concepts qui sous-tendent la création de l'indicateur, les éléments utilisés pour estimer sa robustesse, sa fiabilité, sa précision, sa sensibilité. La qualité de l'évaluation scientifique a été assurée en mettant en œuvre une approche méthodologique standardisée (grille d'évaluation issue d'un travail scientifique collaboratif avec des experts internationaux), des évaluateurs qui ont travaillé de la même manière que des pairs évaluant une publication scientifique (anonymat, indépendance) ainsi qu'une forte transparence des processus et des résultats.